

Cadre participatif du Pacte

► Dispositifs destinés à permettre une consultation des parents, citoyens et étudiants

Avant le lancement de la mise en œuvre du Pacte, les *Fédérations de parents* (UFAPEC et FAPEO) ont consulté leurs membres au sujet des orientations du Pacte. Les conclusions de ces travaux ont donné lieu à des avis et recommandations qui ont été pris en compte lors de la rédaction de l’Avis n°3.

La Fédération Roi Baudouin a en outre réuni un *panel représentatif de citoyens* afin de dégager leurs avis et recommandations sur les réformes prioritaires à entreprendre pour transformer le système éducatif. Les conclusions de ce panel ont également été intégrées dans le travail du Groupe Central lors de la rédaction de l’Avis n°3.

Depuis le lancement de l’opérationnalisation concrète des orientations définies dans l’Avis n°3, des experts de l’intelligence collective ont déployé des dispositifs visant à sensibiliser aux modifications que va impulser le Pacte et à **consulter les parents, citoyens, étudiants, etc** :

✚ La conférence de consensus (qui a également impliqué des membres du personnel éducatif)

Cette méthode consiste à faire interagir un panel représentatif de citoyens et des experts autour d’une thématique ciblée, d’ordre technique. Au-delà des positions et recommandations fournies par le panel, les échanges permettent d’identifier les principes implicites, ainsi que les enjeux fondamentaux, relatifs à la thématique de la Conférence de consensus.

✚ Les soirées citoyennes

Ces soirées qui visent prioritairement les parents reposent sur la méthode de la *Table de dialogue*, très présente dans le champ de l’intelligence collective, et dont l’objectif est de produire un consensus selon une méthodologie itérative où les participants, en petits groupes homogènes, expriment des constats, avis et propositions au départ de leurs expériences.

✚ Les agoras

Les agoras reposent également sur la méthode de la *Table de dialogue*. L’objectif spécifique des agoras - qui sont organisées le samedi matin ou en fin d’après-midi - est d’impliquer un plus grand nombre de participants à des moments plus ponctuels et plus accessibles aux parents.

Les « agora du Pacte » visent à favoriser l’appropriation par la clarification des orientations ou des initiatives du Pacte, en plus de permettre une contribution des participants. Le dispositif démarre par un état des lieux précis des avancées du Pacte destiné à l’ensemble des participants, qui précède l’organisation à proprement parler des *Tables*. Un représentant du Pacte (Ministère ou cabinet) est présent afin de répondre aux éventuelles questions qui émergent.